



CyrilDechegneConsulting

AGENDA MEDICO-SOCIAL SUD-OUEST

Newsletter

N°111

1^{er} mars 2018

Pour consulter le document source : cliquez sur les liens soulignés

ACTUALITES FINANCES ET BUDGET

- **Réforme de la tarification et offensives (suite)**

Afin de mieux comprendre le mouvement de grève du 30 janvier dernier, les sénateurs ont entamé des auditions le 06 février dernier dans le cadre d'une mission flash.

En parallèle et en l'absence de réponse, CGT, CFDT, CFTC, CFE-CGC, FO, Sud, Ufas, Unsa et l'AD-PA rejoints par la FSU et la FA-FP se sont réunis en intersyndicale le 15 février et appelle les EHPAD du public, du privé commercial et du privé associatif à un nouveau mouvement de grève le 15 mars prochain. De nouveaux soutiens sont également apparents (Fnapaef, Anccas, UNA, ANHR...).

À suivre...

- **Mise en place d'un cycle de rencontre autour du vieillissement avec Agnès Buzin : une réponse aux problèmes relevés par le secteur ?**

Le ministère des Solidarités et de la Santé a annoncé ce 27 février par communiqué « *l'ouverture d'un cycle de rencontres avec les acteurs et représentants des personnels et des institutions du secteur des personnes âgées* ». L'objectif est de : « *Construire une politique publique qui permette d'anticiper les enjeux du vieillissement de la population et de répondre aux besoins des personnes âgées et de leur famille.* » **Est-ce que ce nouveau chantier répondra aux problématiques actuelles du secteur autour de la réforme de la tarification, notamment autour des sections dépendances ?**

- **Cadre ERRD : enfin disponibles**

Il était temps, les cadres permettant de remplir votre ERRD 2017 pour le 30 avril 2018 sont enfin disponibles sous format Excel.

Le site d'accès est le suivant (bandeau de droite tout en bas): <http://solidarites-sante.gouv.fr/affaires-sociales/personnes-agees/droits-et-aides/etablissements-et-services-sociaux-et-medico-sociaux/article/reforme-de-la-tarification>

- **Cour des comptes et CNSA**

La Cour des comptes a mené un contrôle sur la CNSA courant 2017. Le rapport public annuel, mis en ligne début février, intègre [un chapitre dédiée à la CNSA](#).

La Cour souligne entre autres les progrès accomplis depuis le précédent contrôle (opéré en 2013) et relève qu'« après une douzaine d'années d'existence, la CNSA s'est désormais imposée dans le paysage médico-social comme un acteur central... ». Les recommandations de la Cour pointent principalement la nécessité de poursuivre l'amélioration de la répartition égalitaires entre agences régionales de santé et entre conseils départementaux ainsi qu'une réduction des écarts de pratiques entre ceux-ci.

ACTUALITES OUTILS ET INNOVATIONS

- **Kit de gestion de projet d'informatisation dans une structure médico-sociale**

Les petites structures médico-sociales pensent souvent ne pas avoir les ressources internes suffisantes pour mener une stratégie d'informatisation. L'ANAP publie un kit de gestion de projet d'informatisation spécifiquement destiné aux structures médico-sociales qui n'ont pas de service informatique dédié.

Ce kit rassemble une quinzaine de documents de gestion de projet spécifiquement rédigés pour des personnes ne venant pas du milieu professionnel informatique mais désireuses de se lancer dans un tel projet. Tous les exemples mis en avant sont spécifiques aux problématiques du domaine médico-social.

Le kit est disponible en suivant [ce lien](#).

- **Suivi de l'activité d'une équipe mobile de gériatrie (EMG)**

L'ANAP a également mis [en ligne](#) un nouvel outil qui permet de :

- Collecter au sein d'un document unique, les données relatives aux interventions de l'EMG ;

- Réaliser un reporting d'activité simple et automatisé pouvant alimenter le dialogue avec la structure porteuse de l'EMG ainsi qu'avec ses tutelles.

Cet outil s'adresse aux EMG n'étant pas équipées d'outils de suivi d'activité ou souhaitant compléter ou remplacer leurs outils existants.

ACTUALITES QUALITE ET GESTION DES RISQUES

- **Commission pour la promotion de la bientraitance et la lutte contre la maltraitance**

Le Haut Conseil de la famille de l'enfance et de l'âge comprend désormais une commission qui est également liée au Conseil national consultatif des personnes handicapées.

Elle représente un nouveau lieu de réflexion éthique, qui vise à proposer une stratégie nationale de promotion de la bientraitance et de lutte contre la maltraitance associant tous les acteurs.

- **Dix vidéos sur la prévention des troubles musculo-squelettiques**

Sur son site, l'INRS propose une série de films vidéos (à consulter sur [cette page](#)) afin de changer l'approche des manutentions de personnes pour les professionnels de l'aide et du soin. Cette innovation dans la démarche de prévention des risques liés à l'activité physique dans ce secteur se traduira par une action globale pour prévenir les TMS.

ACTUALITES JURIDIQUES ET ETUDES

- **Départ de l'ANESM pour Didier Charlanne**

Didier Charlanne a quitté l'ANESM suite à la publication d'[un décret](#) du 19 février mettant fin à ses fonctions de directeur de l'Agence. Un [arrêté](#) du même jour nomme Paul Castel (ancien directeur général de l'ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur) directeur par intérim jusqu'au 31 mars 2018, avant l'absorption définitive de l'ANESM par la HAS dès le 1^{er} avril 2018.

Il conviendra de suivre de près cette fusion, notamment en ce qui concerne la forme des futures évaluations externes : vers une certification ?

- **Fragilité des personnes âgées et consommation de médicaments : polymédication et prescriptions inappropriées**

Depuis quelques années, la Haute Autorité de santé (HAS) met en avant la détection et la prise en charge de la fragilité comme un moyen d'améliorer les parcours de soins des personnes âgées. Les interventions proposées incluent l'ajustement et la simplification du traitement médicamenteux des patients.

L'originalité de [cette étude](#) de l'IRDES consiste à aborder la relation entre l'usage de médicaments et la fragilité en tenant compte à la fois de la quantité de médicaments prescrits et de la qualité de la prescription chez les personnes âgées de 65 ans et plus. L'étude a été réalisée à partir des données de l'Enquête santé et protection sociale de l'IRDES également en 2012, appariée aux données de remboursement de soins de l'Assurance maladie qui permettent d'identifier la consommation de médicaments. Elle souligne que la polymédication et l'usage de certains médicaments potentiellement inappropriés - les médicaments anticholinergiques - sont associés à la fragilité chez les personnes âgées.

- **Contention et isolement dans les établissements sanitaires et médico-sociaux**

La campagne eFORAP 2016 Contention et Isolement a été mise en œuvre par cinq SRA (Structures Régionales d'Appui) membres de la FORAP.

Les résultats ont été rendus par établissement et une analyse inter-régionale a permis à chacun d'eux de se situer par rapport à l'ensemble des participants de la campagne.

Cette enquête menée auprès de 172 établissements sanitaires et médico-sociaux confirme le recours encore très élevé à l'isolement et à la contention et le souhait de formation à ce sujet. Le rapport est téléchargeable sur [cette page](#).

ACTUALITES RESSOURCES HUMAINES

- **Don de jours de repos non pris (suite et fin)**

La [loi](#) a été publié au journal officiel du 14 février 2018 (Plus de détails sur notre agenda N°110).

- **Transformation de l'apprentissage**

Le Premier ministre, Édouard Philippe, et les membres de son gouvernement, ont présenté le 9 février, les grandes lignes de la future réforme de l'apprentissage ([consulter le dossier de presse](#)). Ces mesures seront adoptées au travers d'un projet de loi que le gouvernement compte présenter à la mi-avril en conseil des ministres.

L'objectif principal repose sur un système plus simple, plus transparent, plus incitatif. Une réforme dont pourrait profiter le secteur sanitaire, social et médico-social.

Dans ce sens, les partenaires sociaux ont finalisé le 22 février [un projet d'accord](#) interprofessionnel sur la formation professionnelle.

À suivre...

- **Rapport sur les conséquences de la baisse des contrats aidés dans le secteur associatif**

La forte réduction du volume des contrats aidés a eu des répercussions importantes sur les secteurs de l'école et du monde associatif. C'est la raison pour laquelle une mission d'information sur les conséquences de la baisse des contrats aidés dans le secteur associatif a été menée. L'objectif était double : analyser la réalité des critiques portées par le Gouvernement sur ce dispositif ; mesurer l'impact de cette mesure sur le secteur associatif.

Tout en reconnaissant que le bilan du dispositif des contrats aidés est contrasté, le rapport s'inquiète du devenir des associations, en particulier les plus petites, et de leur capacité à financer leurs activités à la suite de la réduction drastique du nombre de contrats aidés. C'est la raison pour laquelle il propose d'assurer aux petites associations une période de transition permettant la réduction progressive et planifiée du nombre des contrats aidés. Concrètement, il suggère la création de 50 000 contrats aidés supplémentaires pour 2018 réservés aux petites associations de moins de cinq salariés, puis une réduction progressive de ce volume jusqu'en 2020.

L'ensemble des éléments (note de synthèse, communiqué, rapport...) sont consultables sur [cette page](#).

À suivre...

ACTUALITES USAGERS ET AIDES

- **Information et soutien aux tuteurs familiaux**

La loi du 5 mars 2007 a prévu que les tuteurs familiaux doivent pouvoir bénéficier à leur demande d'une information ou d'une aide pour exercer le mandat de protection qui leur est confié. Le développement de cet axe de la politique de protection juridique des majeurs est

essentiel car la part des nouvelles mesures confiées à un membre de la famille est non seulement minoritaire mais aussi en baisse.

Dans cette perspective, l'[instruction de la DGCS du 19 janvier 2018](#) a pour objectifs de rappeler les enjeux aux niveaux national et local du développement de ce dispositif, d'en faciliter la mise en œuvre et la coordination des différents acteurs dans les territoires. La mise à disposition des documents et outils vise à harmoniser les pratiques de l'ensemble des acteurs et à permettre aux services territoriaux de l'Etat de mieux piloter et coordonner la mise en œuvre du dispositif. Ainsi, les DRJSCS et les DDCS(PP) pourront s'appuyer sur ces outils pour assurer au niveau local le pilotage et de suivi de cette activité.

- **Maltraitements financiers à l'égard des personnes âgées**

[Les maltraitements financiers à l'égard des personnes âgées - Un fléau silencieux](#) est un rapport de mission présidée par Alain Koskas (Psycho-gérontologue/Président de la FIAPA et de la Fédération 3977) contre la maltraitance, fait à la demande de Pascale Boistard (Secrétaire d'Etat chargée des Personnes Agées et de l'Autonomie).

Ce rapport est un document d'orientation qui explore cinq dimensions principales : l'information, la formation, la prévention, la dissuasion et la répression, pour construire, avec les acteurs publics et privés, des réponses adaptées à la complexité des enjeux.

En effet, le phénomène demeure peu ou mal mesuré, toujours sous-estimé au regard des témoignages de toutes les personnes auditées.

AGENDA NATIONAL

- **Assises nationales des EHPAD**

Les assises nationales des Ehpap édition 2018 auront lieu à Paris les 12 et 13 mars prochains. Plus de vingt tables rondes, débats et conférences y seront organisés pour aborder les sujets qui font l'actualité du secteur et les priorités du quotidien des acteurs. Le sexe en Ehpap, le modèle français qui s'exporte, la souffrance des personnels soignants, le transhumanisme ou encore les relations Ehpap/médias seront quelques-unes des thématiques abordées lors de ces deux journées.

[Programme](#)

AGENDA MIDI-PYRENEES / LANGUEDOC-ROUSSILLON

- **Formation ERRD : Mode d'emploi le 22 mars à l'hôtel Palladia à Toulouse. Il ne reste plus que quelques places. Devant le succès rencontré par cette thématique, une autre date risque d'être programmée en fonction des demandes reçues.**

Depuis la parution de la loi ASV, seul l'EPRD est évoqué. Cependant, au 30/04/2018, vous devrez fournir votre premier ERRD (Etat de réalisation des Recettes et des Dépenses). Le cadre en ligne vient d'être édité (voir ci-dessus).

Venez découvrir avec nous, les subtilités et les enjeux stratégiques de ce nouveau document.

Bulletin d'inscription et programme sur simple demande à cyril.dechegne@wanadoo.fr

- **France Alzheimer Haute Garonne**

Propose de nombreuses activités chaque mois ([consulter le site](#)).

Informations au 05 61 21 33 39

- **France Alzheimer Aveyron**

Propose de nombreuses activités (thé dansant, café mémoire, groupes de parole, formation des aidants...) chaque mois ([consulter le site](#)).

- **France Alzheimer 81**

Propose des « café mémoire » chaque mois ([consulter le site](#)).

- **Pôle Alzheimer Pyrénées-Orientales**

Propose de nombreuses activités chaque mois ([consulter le site](#)).

Informations au 04 68 52 22 22

- **France Alzheimer Hérault**

Propose de nombreuses activités chaque mois ([consulter le site](#)).

Informations au 04 67 06 56 10

AGENDA AQUITAINE / LIMOUSIN / POITOU-CHARENTE

- **Comité départemental d'Intervention et d'Animation Pour l'Autonomie (CIAPA)**

Propose de nombreuses activités diverses chaque mois ([consulter le site](#)).

Renseignements et inscriptions auprès du CIAPA au 05 59 80 16 37, par mail ciapa@ciapa.fr ou auprès du Pôle Autonomie Haut Béarn et Soule au 05 59 10 00 76.

- **France Alzheimer Gironde**

Propose de nombreuses activités chaque mois ([consulter le site](#)).

Informations au 05 56 40 13 13

Cyril Dechegne Consulting

Organisme habilité par l'ANESM pour l'évaluation externe

Formation et conseil en gestion financière et évaluation qualité en EHPAD

2 chemin de Garric 31200 TOULOUSE

Tél: 05 61 06 91 65 - Fax: 09 70 60 19 35

info@cyrildechegne.fr

<http://cyrildechegne.fr>

Directeur de la publication : Cyril Dechegne

Rédacteurs : Cyril Dechegne

Céline Dumerc

Pour ne plus recevoir l'agenda, il suffit de nous renvoyer un mail à info@cyrildechegne.fr
avec la mention « désinscription ».

Pour vous inscrire à l'agenda médico-social du sud ouest, il suffit de nous renvoyer un mail à
info@cyrildechegne.fr avec la mention « inscription ».